

François-Pierre TOURNEUX*

- CARTE TOURISTIQUE
- GUIDE TOURISTIQUE
- PATRIMOINE
- PAYSAGE
- VALORISATION

- HISTORICAL INHERITANCE
- LANDSCAPE
- TOURISTIC GUIDE
- TOURISTIC MAP
- VALORIZATION

- GUIDA TURISTICA
- MAPA TURISTICO
- PAISAJE
- PATRIMONIO
- VALORIZACION

Le patrimoine touristique et les paysages français sont parmi les richesses du pays ; chacun en est conscient et fier. Mais ces trésors ne sont pas également distribués. On peut se demander si leur répartition, telle qu'elle apparaît à l'examen des cartes et des guides spécialisés, traduit toujours le fait qu'ici ou là il n'y a effectivement rien à voir ou bien si, parfois, personne n'a songé à ériger un monument en élément du patrimoine ou à utiliser, pour valoriser l'espace, telle ou telle image du paysage d'une région. Il ne s'agit pas ici de faire des procès de (mauvaises !) intentions mais de chercher d'abord à constater si l'espace géographique est façonné par les perceptions que l'on en a... et que l'on en donne.

Les cartes qui suivent ont été établies à partir du dépouillement systématique de quelques documents touristiques (1). Les observations ont porté sur la présence de certains phénomènes sur des cartes (plusieurs milliers) et sur l'analyse de la présentation des paysages à travers des photos (près d'un millier). La première série de données, permet de montrer des répartitions brutes, dans un espace français découpé en carrés de 10 x 10 km. La seconde est plus complexe à traiter ; la densité des photographies est inégale et l'on ne cherche pas des densités simples mais l'importance locale relative de tel ou tel élément de construction des images : il a fallu rapporter cela à l'espace français à travers une grille plus grossière (casiers de 100 km sur 100 km).

Patrimoine naturel et monumental

1. Patrimoine culturel et monumental (a)

Monuments, musées, « curiosités » (?), fêtes : une carte attendue qui couvre le territoire. Des questions surgissent cependant : pourquoi une densité si forte aux environs de Paris et à la bordure nord de l'Aquitaine ? Si le vide des Alpes du sud, du Gévaudan et des Landes semble évident, on s'explique moins les « blancs » des marges armoricaines, de la Lorraine ou du Cambrésis.

2. Pittoresque naturel (a)

A première vue c'est la France des reliefs vifs... mais pas tous et pas seulement : le Massif Central est presque absent, tandis que les vallées de pays plus calmes se lisent, inégalement d'ailleurs. Les littoraux semblent sous-estimés ainsi que le nord et le sud-ouest des Alpes.



* Laboratoire de Géographie Physique, U.A. 908 du C.N.R.S., Université de Franche-Comté, Besançon.



Les restes de la « Vieille France »

3. Eglises et chapelles (a)

Une représentation allégée de la carte du patrimoine avec quelques anomalies : il y a si peu d'églises dans la Vendée catholique et presque aucune dans les Alpes ! En revanche, le gothique d'Ile-de-France et les divers romans (saintongeais, bourguignon...) sont très bien mis en valeur.

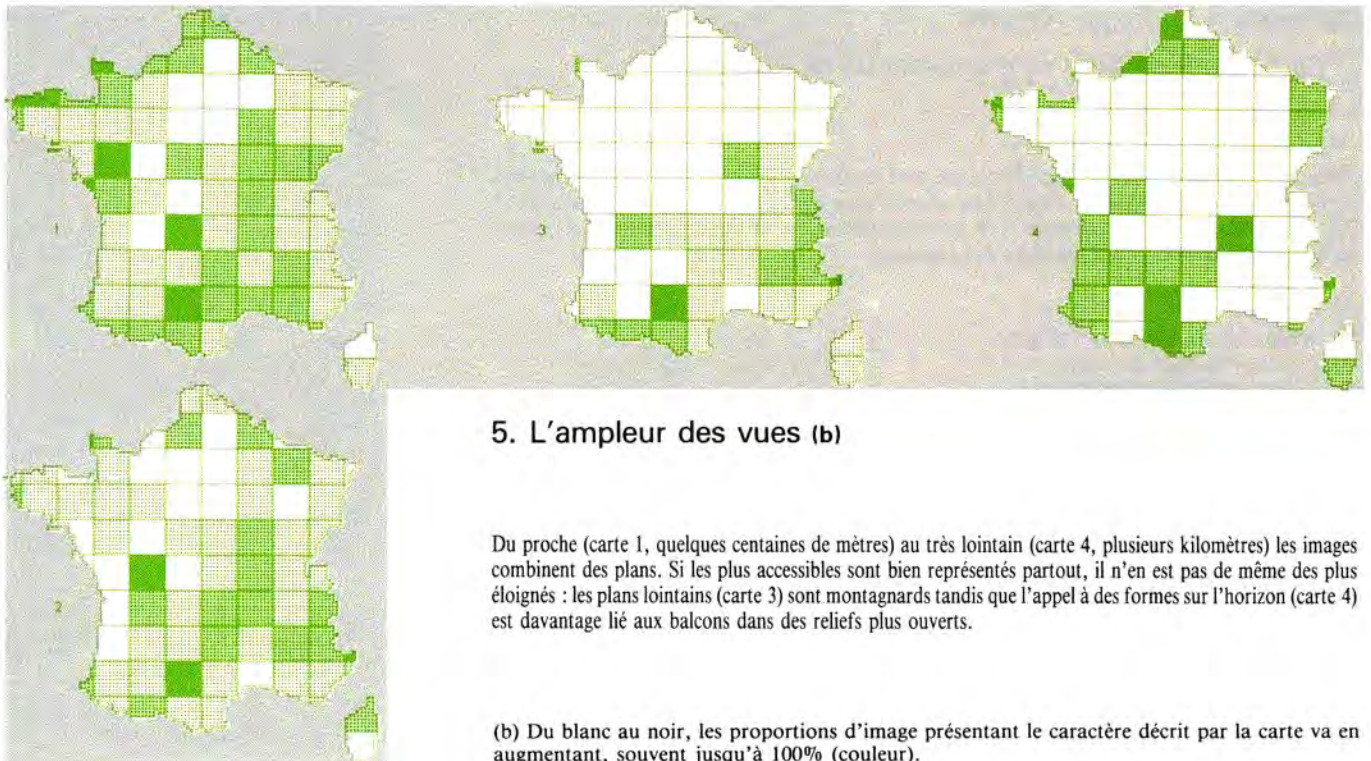
4. Châteaux (a)

Un centre et des périphéries ! Les vides expriment peut-être une certaine conception du château « à visiter ». Peut-être correspondent-ils aussi à des situations historiques particulières : colonisations rurales tardives, communautés villageoises plus indépendantes, espaces de loisirs moins attractifs à telle ou telle époque, extension du domaine et du pouvoir royal, démantèlement ?...

(a) Du point au carré noir, dans les quatre cartes de répartition (fig. 1 à 4) : variation de 1 à 14 occurrences pour chaque carré de 10 x 10 km.

Mise en scène des paysages

La façon dont on photographie le paysage donné à voir n'est pas neutre, sinon les cartes qui suivent n'existeraient pas ! Elles présentent, pour chaque casier (100 x 100 km), la proportion des images analysées selon quelques critères de forme.



5. L'ampleur des vues (b)

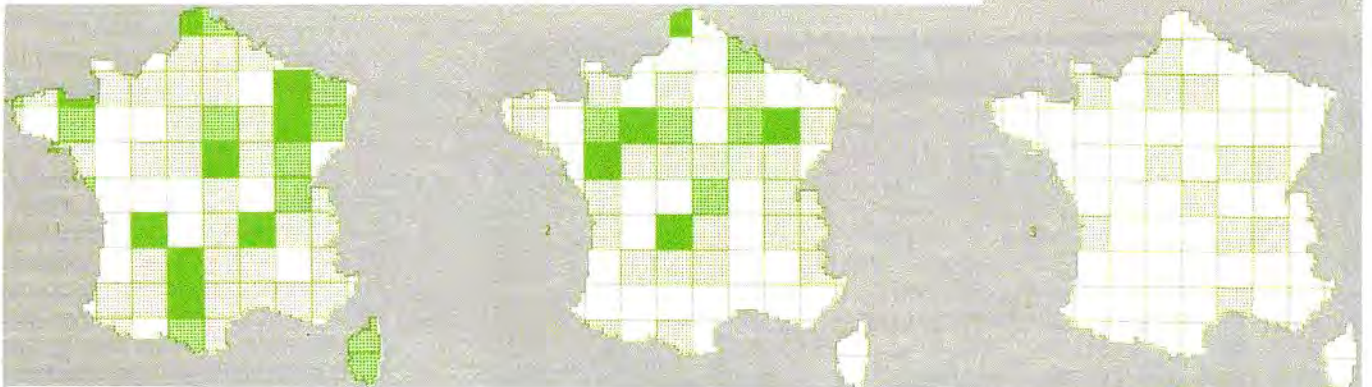
Du proche (carte 1, quelques centaines de mètres) au très lointain (carte 4, plusieurs kilomètres) les images combinent des plans. Si les plus accessibles sont bien représentés partout, il n'en est pas de même des plus éloignés : les plans lointains (carte 3) sont montagnards tandis que l'appel à des formes sur l'horizon (carte 4) est davantage lié aux balcons dans des reliefs plus ouverts.

(b) Du blanc au noir, les proportions d'image présentant le caractère décrit par la carte va en augmentant, souvent jusqu'à 100% (couleur).



6. Paysages dominants, paysages dominés (b)

La haute montagne ou certaines vallées sont surtout vues du dedans (carte 1) ; elles s'opposent aux reliefs plus modestes et aux littoraux où l'on recherche les points de vue (carte 2). Les régions aux formes peu marquées sont souvent photographiées à l'horizontale (carte 3) ; le recours à l'image aérienne (carte 4) y est fréquent, par une sorte de compensation.



7. Les effets photographiques (b)

Le paysage a ses états d'âme : la brume (carte 1), les effets de miroir et de reflet (carte 2), les vues prises la nuit (carte 3) ou au soleil couchant (carte 4) enrichissent la palette des moyens de valorisation de certains espaces. Il y a des associations frappantes —les bords de mer et le crépuscule— mais d'autres doivent certainement beaucoup au goût personnel du photographe —et au choix de l'éditeur.

(1) Cartographie automatique par logiciel DIGICART (Besançon).

-Documents utilisés ici : La France en 16 cartes, série rouge au 1/250 000, I.G.N. ; *Guide des merveilles de la France* (1973) et *Les mille visages de la campagne française* (1976), Sélection du Reader's Digest ; *Guide écologique de la France* (1982), Bordas-France Loisirs.

-D'autres phénomènes ont été déjà analysés (points de vue, panoramas, densité des parcours pittoresques) à partir des documents ci-dessus et aussi : des cartes Michelin au 1/200 000 ; des images de paysage des calendriers éphémérides Yvon.

Ils ont été présentés par F.P. Tourneux dans « Paysages reconnus ; essai de localisation des paysages recommandés et utilisés dans l'espace français », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 1987, n°2, pp185-193.